



RAPPORT 2024-2025

**En vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire**

Table des matières

États financiers.....	3
Rapport de l’auditeur indépendant.....	3
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	13
État du traitement.....	24
Formulaire de déclaration	24
Rapport sur la performance.....	27
Grille des indicateurs	31
Mesures prises pour l’encadrements des étudiants.....	35
Mesures phares d’encadrement des étudiants	35
Autres mesures d’encadrement des étudiants	35
Programmes d’activités de recherche.....	40
Rapport sur les perspectives de développement.....	44
Priorités de développement	44
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités	45
Plan stratégique (2025 - 2029)	49

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404, 406 et 409 du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025 de Université Bishop's (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 26 septembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Aucun écart matériel non expliqué.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ».</p> <p>Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucun écart matériel non expliqué.
		<p>À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucun écart matériel non expliqué.
		<p>Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.</p>	Voir tableaux de concordance joints.

N°	Postes	Procédures	Constatations
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	<p>Volet 1</p> <p>Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.</p>	Aucun écart relevé.
		<p>Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.</p>	N/A; les montants ont été corroborés par les résolutions.
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	Aucun écart relevé.
		<p>Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.</p>	Aucun écart relevé.
		<p>Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.</p>	Aucun écart relevé.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Un écart entre le détail des listes et les montants des comptes 402 et 404 de 238 508 \$ a été relevé. Cet écart correspond aux montants discrétionnaires pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international, lequel a été reclassé et présenté au compte 413.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Notre sélection comportait 7 étudiants faisant encore partie du volet réglementé et 3 étudiants ayant entamé des études à compter de l'automne 2024 faisant partie du volet déréglementé et soumis au nouveau montant de forfaitaire de 608,97 \$. Pour les étudiants faisant partie du volet réglementé, le montant en sus excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires respecte le maximum de 10 % du montant forfaitaire. Pour les 3 étudiants faisant partie du volet déréglementé, le montant sélectionné à partir du total des comptes 402 et 404 comprend également les montants discrétionnaires pouvant être exigés aux étudiants internationaux soumis au forfaitaire international présenté au compte 413. Pour valider le montant forfaitaire de 608,97 \$, nous avons retracé la procédure de reclassement utilisée par l'université et n'avons relevé aucun écart pour ces trois étudiants.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Comparer les montants (excédant le seuil) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU n'a été relevée.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucun écart relevé.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU n'a été relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 409.	Aucun montant n'est présenté dans ce compte par l'université puisque celle-ci a obtenu une exemption de la part du gouvernement relativement à la majoration des étudiants canadiens non-résidents du Québec.
		Recalculer Pourquoi je total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 409. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 409 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.4 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 406.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 406. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant déréglé.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucun écart relevé.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU n'a été relevée.

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités
Veuillez sélectionner votre établissement universitaire dans le menu déroulant
2024-2025



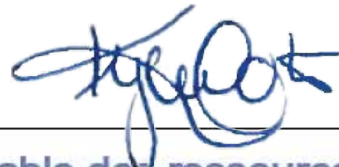
Sommaire des écarts rapportés							27 écarts rapportés
							0\$ restants à expliquer
							5801\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	(2)	10 528 083	35 505 861	-	-	(465 804)
	Actifs à long terme	-	(10 528 083)	(35 505 860)	-	-	465 802
	Total Actifs	(2)	-	1	-	-	(2)
	Passif à court terme	46 499 742	2 415 464	1 270 189	-	-	3 685 649
	Passif à long terme	(46 499 745)	(2 415 463)	(1 270 188)	-	-	(3 685 651)
	Total Passifs	(3)	1	1	-	-	(2)
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	1
	Bilan Net	1	(1)	-	-	-	(1)
3	Total des produits	51	(1 501)	-	-	-	(1 450)
	Total des charges	50	(1 501)	-	-	-	(1 451)
	Excédents	1	-	-	-	-	1
4	Soldes à la fin de l'exercice	1	-	1	-	-	3

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							14 écarts expliqués
							0\$ restants à expliquer
							5801\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	(10 528 083)	(35 505 861)	-	-	465 804
	Actifs à long terme	-	10 528 083	35 505 860	-	-	(465 802)
	Total Actifs	-	-	(1)	-	-	2
	Passif à court terme	(46 499 746)	(2 415 463)	(1 270 189)	-	-	(3 685 652)
	Passif à long terme	46 499 745	2 415 463	1 270 188	-	-	3 685 652
	Total Passifs	(1)	-	(1)	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	Bilan Net	1	-	-	-	-	2
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	Soldes à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

**Systeme d'information financière des universités
2024-2025**



Responsable des ressources financières

27 octobre 2025

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS- AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- MES	24

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	18,380,887	-	-	-	-		18,380,887	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	19,000,000	-	-	-	-		19,000,000	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	4,471,834	---	---	---	---		4,471,834	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	714,286	---	---	---	---		714,286	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3,255,078	72,307	14,707,183	-	-		18,034,568	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	10,528,083	35,971,663	-	-	(46,499,746)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1,126,877	16,601	-	-	-		1,143,478	10
11	Stocks (075)	s/o	53,608	-	---	-	-		53,608	11
Total de l'actif court terme			47,002,571	10,616,991	50,678,846	-	-	(46,499,746)	61,798,662	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	56,550,129	-	-		56,550,129	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	4,000	-	-	-	-		4,000	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	172,586,407	---	---		172,586,407	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	18,306	-	-		18,306	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	465,802	-	-		465,802	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		47,006,571	10,616,991	280,299,490	-	-	(46,499,746)	291,423,306	21

Université Bishop's
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	17,981,908	-	-	17,981,908	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	1,461,225	-	-	1,461,225	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2,301,716	-	---	-	-	2,301,716	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	3,894,255	454,525	622,670	-	-	4,971,450	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	3,678,385	18,658	---	---	-	3,697,043	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	2,396,805	1,270,187	-	-	3,666,992	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	5,091,164	-	-	5,091,164	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	46,499,746	-	-	-	(46,499,746)	-	32
Total du passif à court terme			56,374,102	2,869,988	26,427,154	-	(46,499,746)	39,171,498	
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	24,797,912	-	-	-	-	24,797,912	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	59,794,150	-	-	59,794,150	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	7,747,004	127,972,317	---	---	135,719,321	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	0	-	-	-	0	38
39	TOTAL DU PASSIF		81,172,014	10,616,992	214,193,621	-	(46,499,746)	259,482,881	39
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	32,292,776	-	-	32,292,776	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(34,165,443)	---	---	---	-	(34,165,443)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	33,813,093	---	---	33,813,093	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(34,165,443)	-	66,105,869	-	-	31,940,426	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		47,006,571	10,616,992	280,299,490	-	(46,499,746)	291,423,306	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	s/o	7,075,800	---	---	---	---	7,075,800	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	s/o	949,870	---	---	---	---	949,870	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	4,840,704	---	---	---	---	4,840,704	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	28,488	---	---	---	---	28,488	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglemés (406)	s/o	3,059,098	---	---	---	---	3,059,098	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	---	---	---	---	---	---	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédits (408)	s/o	---	---	---	---	---	---	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	---	---	---	---	---	---	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	---	---	---	---	---	---	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	239,508	---	---	---	---	239,508	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	3,690,620	---	---	---	---	3,690,620	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	228,877	---	---	---	---	228,877	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		20,112,965	-	-	-	-	20,112,965	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	44,789,650	1,574,510	1,910,353	---	---	48,274,513	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	1,133,087	4,722	-	-	1,137,809	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	274,236	1,859,815	51,415	-	-	2,185,467	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	248,170	87,842	-	-	336,012	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	3,519,941	---	---	3,519,941	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	97,315	---	---	97,315	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	782,234	---	---	782,234	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	390,638	---	---	390,638	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		45,063,886	4,815,583	6,844,460	-	-	56,723,929	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1,168,791	-	-	-	-	1,168,791	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	---	-	-	-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	1,131,229	3,800,132	520	-	-	4,931,881	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	485,519	1,799,261	-	-	-	2,284,781	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	735,251	(478,398)	---	---	---	256,853	31
32	Ventes externes (460)	s/o	13,259,990	180,464	-	---	-	13,440,455	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1,140,545	-	-	-	-	1,140,545	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		17,921,325	5,301,459	520	-	-	23,223,305	34
35	TOTAL DES PRODUITS		83,098,176	10,117,042	6,844,981	-	-	100,060,199	35

Université Bishop's
Etat des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	3,716,030	5,613	---	---		3,721,643	2
3	Gérance	s/o	3,373,963	149,975	---	---		3,523,937	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	16,326,612	486,870	---	---		16,813,482	4
5	Chargés de cours	s/o	2,443,709	39,956	---	---		2,483,664	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	336,005	555,381	---	---		891,386	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	536,834	792,474	---	---		1,329,308	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	7,245,836	144,098	---	---		7,389,934	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	4,391,553	120,464	---	---		4,512,017	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1,413,862	59,263	---	---		1,473,125	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3,538,165	91,514	---	---		3,629,679	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	10,712,239	403,155	---	---		11,115,395	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(13,679)	---	---	---		(13,679)	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		54,021,128	2,848,763	-	-	-	56,869,892	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	43,600	---	---	---		43,600	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	440,072	5,226	---	---		445,298	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1,946,769	933,053	---	---		2,879,822	19
20	Bourses (735)	s/o	126,100	4,887,843	---	---		5,013,943	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	744,338	421,640	---	---		1,165,978	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1,382,186	194,198	---	---		1,576,385	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	4,588,652	-	---	---		4,588,652	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	4,044,096	1,230,678	---	---		5,274,773	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1,871	20,185	---	---		22,056	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3,251,547	5,235	---	---		3,256,782	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1,680	10,030	---	---		11,710	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	120,050	11,187	---	---		131,237	28
29	Charges relatives à l'infonuagique (867)	s/o	---	---	---	---		---	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	---	---		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	888,313	72,856	64,489	---		1,025,659	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	60,516	3,790	---		64,305	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	153,064	4,525	2,509,135	-		2,666,724	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	---		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	8,304,181	---		8,304,181	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---		-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	801,253	(716,036)	413,917	-		499,134	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		18,533,591	7,141,136	11,295,511	-	-	36,970,239	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(1,026,900)	-	(1,500)	---		(1,028,400)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	899,758	128,642	-	---		1,028,400	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	715,041	---		715,041	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		18,406,449	7,268,279	12,010,552	-	-	37,685,280	43
44	TOTAL DES CHARGES		72,427,577	10,117,042	12,010,552	-	-	94,555,171	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		10,670,599	-	(5,165,571)	-	-	5,505,028	45

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE								
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	(37,213,005)	1	60,592,405	-	-	23,379,401	1
3	Solde de fonds redressé		(37,213,005)	1	60,592,405	-	-	23,379,401	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	83,098,176	10,117,042	6,844,981	-	-	100,060,199	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	72,427,577	10,117,042	12,010,552	-	-	94,555,171	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		10,670,599	-	(5,165,571)	-	-	5,505,028	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	3,056,000	---	---	---	---	3,056,000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	10,679,037	-	-	10,679,037	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	10,679,037	-	-	-	-	10,679,037	11
12	Sous-total		3,047,562	-	5,513,466	-	-	8,561,028	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(34,165,443)	1	66,105,870	-	-	31,940,428	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	32,292,776	-	-	32,292,776	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	---	---	-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(34,165,443)	---	---	---	---	(34,165,443)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	33,813,093	---	---	33,813,093	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(34,165,443)	-	66,105,869	-	-	31,940,426	20

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.
Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université Bishop's
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	7,075,800	---	-	-	---	---	---	7,075,800	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	949,870	---	---	---	---	949,870	2
3 Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	4,840,704	---	---	---	---	4,840,704	3
4 Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	28,488	---	---	---	---	28,488	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	-	---	3,059,098	-	---	---	---	3,059,098	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	-	-	---	---	---	-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	-	---	---	---	-	7
8 Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	-	-	---	---	---	-	8
9 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	---	-	9
10 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	239,508	-	---	---	---	239,508	10
11 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	161,261	-	1,160,764	-	2,368,596	-	-	3,690,620	11
12 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	5,701	1,339	104,407	-	20,155	74,292	22,982	228,877	12
13 Total des produits provenant des étudiants	7,242,762	1,339	10,382,839	-	2,388,750	74,292	22,982	20,112,965	13
14 Subventions du Ministère (515)	3,523,359	1,062,789	38,910,029	-	1,293,474	---	-	44,789,650	14
15 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	274,236	-	-	-	-	-	-	274,236	16
17 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18 Total des subventions	3,797,595	1,062,789	38,910,029	-	1,293,474	-	-	45,063,886	18
19 Intérêts et dividendes (435)	---	---	1,168,791	-	-	-	---	1,168,791	19
20 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	20
21 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	---	-	21
22 Produits provenant d'une fondation (446)	112,386	-	351,592	-	499,288	146,506	21,457	1,131,229	22
23 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	5,000	900	29,937	-	135,493	314,189	-	485,519	23
24 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	24
25 Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	363,635	-	334,358	-	37,258	-	---	735,251	25
26 Ventes externes (460)	88,239	222,322	43,661	-	1,074,903	11,737,322	93,543	13,259,990	26
27 Autres produits (466, 470)	1,500	70,089	110,828	-	43,771	884,357	30,000	1,140,545	27
28 Total des produits autres	570,760	293,311	2,039,167	-	1,790,713	13,082,374	145,001	17,921,325	28
29 TOTAL DES PRODUITS	11,611,117	1,357,439	51,332,035	-	5,472,937	13,156,666	167,983	83,098,176	29

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	800,790	302,655	2,079,123	-	372,906	-	3,716,030	2	
3	Gérance	52,117	335,463	964,948	-	1,030,846	368,362	3,373,963	3	
4	Enseignants-chercheurs	16,292,998	33,614	-	-	-	-	16,326,612	4	
5	Chargés de cours	2,424,587	19,122	-	-	-	-	2,443,709	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	256,609	79,396	-	-	-	-	336,005	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	370,046	138,087	-	5,402	19	23,280	536,834	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	1,028,951	1,771,607	2,121,112	-	1,698,309	309,232	7,248,836	8	
9	Personnel de soutien technique	531,714	821,422	874,875	-	482,380	1,016,041	4,391,553	9	
10	Personnel de soutien de bureau	109,718	252,284	455,081	-	177,284	320,131	1,413,862	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	104,772	-	87,147	821,085	3,538,165	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	5,595,474	912,499	1,676,403	-	780,027	1,047,631	10,712,239	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	735	1,881	(6,855)	-	(154)	(2,927)	(13,679)	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	27,463,738	4,668,030	8,269,458	-	4,634,146	3,943,138	5,042,618	54,021,128	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	43,600	-	-	-	43,600	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	301,787	(1,591)	62,966	-	54,239	8,230	440,072	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	221,663	12,703	824,121	-	850,476	29,201	1,946,769	19	
20	Bourses (735)	125,850	-	250	-	-	-	126,100	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	39,914	50,881	256,026	-	272,927	15,213	744,338	21	
22	Fournitures et matériel (745)	193,899	104,286	221,039	-	315,700	280,257	1,382,186	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	97,510	4,033	-	-	1,908	4,485,200	4,588,652	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	496,148	1,027,319	1,654,509	-	43,906	327,543	4,044,096	24	
25	Volumes et périodiques (750)	-	1,871	-	-	-	-	1,871	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	5,797	258	13,197	-	166	1,974,261	3,251,547	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	15,724	-	5,238	-	4,282	(25,243)	1,680	27	
28	Location-exploitation (830)	-	-	33,881	-	22,978	24,574	120,050	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	38,617	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	39,509	87,795	250,998	-	86,970	136,593	888,313	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	1,136	78	49,191	-	16,829	85,830	153,064	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	1,692	900	79,166	-	673,213	423,497	801,253	34	
35	Total des charges autres	1,540,627	1,288,532	3,494,181	-	2,343,592	7,765,158	2,101,500	18,533,591	35
36	Ventes internes (878)	(1,421)	(14,566)	-	-	(10,108)	(892,078)	(1,026,900)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	219,104	5,487	53,157	-	398,628	197,337	899,758	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1,758,310	1,279,452	3,547,338	-	2,732,112	7,070,417	2,018,820	18,406,449	39
40	TOTAL DES CHARGES	29,222,048	5,947,483	11,816,797	-	7,366,258	11,013,555	7,061,437	72,427,577	40

Université Bishop's
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	1,053,502	-	8,341	-	512,667	-	-	1,574,510	3
4	936,061	-	183,530	-	-	13,496	-	1,133,087	4
5	1,805,769	-	-	-	-	54,047	-	1,859,815	5
6	217,921	-	-	1,451	813	27,984	-	248,170	6
7	4,013,254	-	191,871	1,451	513,481	95,527	-	4,815,583	7
8	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	-	-	-	-	-	-	-	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	3,482,300	8,481	297,321	35,017	(92,747)	17,164	52,597	3,800,132	11
12	1,268,337	-	-	283,187	245,411	2,300	26	1,799,261	12
13	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	(473,907)	-	-	(2,800)	(1,691)	-	-	(478,398)	14
15	33,048	-	-	61,394	84,425	-	1,597	180,464	15
16	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	4,309,778	8,481	297,321	376,798	235,398	19,464	54,219	5,301,459	17
18	8,323,032	8,481	489,192	378,249	748,879	114,991	54,219	10,117,042	18

Université Bishop's
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	1									
2	Direction	5,613	-	-	-	-	-	5,613	2	
3	Gérance	56,688	-	30,000	-	63,287	-	149,975	3	
4	Enseignants-chercheurs	481,951	-	-	1,875	3,044	-	486,870	4	
5	Chargés de cours	39,956	-	-	-	-	-	39,956	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	552,704	-	-	2,677	-	-	555,381	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	762,796	-	10	11,617	-	8,548	792,474	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	54,787	-	1,692	800	86,819	-	144,098	8	
9	Personnel de soutien technique	82,572	-	1,270	-	35,581	1,040	120,464	9	
10	Personnel de soutien de bureau	95	-	16,645	-	42,524	-	59,263	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	8,736	-	-	-	82,778	-	91,514	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	341,454	-	7,115	2,535	50,709	1,342	403,155	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	2,387,352	-	56,732	19,504	374,244	10,930	2,848,763	14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	3,702	-	-	-	1,523	-	5,226	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	583,784	331	71,543	23,216	245,663	8,516	933,053	18	
19	Bourses (735)	3,934,678	5,250	37,650	286,682	623,583	-	4,887,843	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	379,723	250	41,667	-	-	-	421,640	20	
21	Fournitures et matériel (745)	124,246	1,582	15,215	2,774	47,034	1,395	194,198	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	840,135	1,002	184,379	41,478	70,756	90,044	1,230,678	23	
24	Volumes et périodiques (750)	20,185	-	-	-	-	-	20,185	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	817	-	-	-	-	4,418	5,235	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	10,030	-	-	-	-	-	10,030	26	
27	Location exploitation (830)	2,905	-	5,983	-	2,299	-	11,187	27	
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28	
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	34,583	-	-	4,472	415	33,386	72,856	29	
30	Biens de nature non capitalisable (893)	58,198	-	-	1,687	-	630	60,516	30	
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	1,085	-	-	3,377	45	19	4,525	31	
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32	
33	Autres charges (860, 870)	(79,108)	30	21,424	(6,025)	(661,314)	8,958	(716,036)	33	
34	Total des charges autres	5,914,963	8,445	377,861	357,661	330,004	108,913	43,289	7,141,136	34
35	Ventes internes (878)	(200)	-	-	-	(1,300)	-	(1,500)	35	
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	20,917	35	54,599	1,084	45,930	6,077	128,642	36	
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	37	
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	5,935,680	8,481	432,460	358,744	374,635	114,991	43,289	7,268,279	38
39	TOTAL DES CHARGES	8,323,032	8,481	489,192	378,249	748,879	114,991	54,219	10,117,042	39

Formulaire de déclaration

État du traitement 2024-2025

Nom de l'établissement :

Université Bishop's

2024-25

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés Valeur (\$)
Lebel-Grenier	Sébastien	PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER	REC	Non	12.0		322,524	6,666	329,190			12.0	24,196
Webster	Andrew	VICE-PRINCIPAL, ACADÉMIQUE ET RECHERCHE	VR	Non	12.0		221,899	5,304	227,202			12.0	2,246
Goyette	Isabelle	VICE-PRINCIPALE FINANCE ET ADMINISTRATION	VR	Non	7.5		190,959	4,614	195,573			7.5	3,682
Linden-Andersen	Stine	VICE-PRINCIPALE AUX AFFAIRES ETUDIANTES	VR	non	2.0		162,365	5,363	167,728			2.0	2,344
Belanger	Danai	VICE-PRINCIPALE AUX AFFAIRES ETUDIANTES	VR	Non	9.0		180,000	3,584	183,584			9.0	2,354
Andrews	Nicholas	VICE-PRINCIPAL ASSOCIÉ DES RESSOURCES HUMAINES	VRA	Non	12.0		172,742	5,016	177,758			12.0	1,859
Scott	Jacqueline	VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE AVANCEMENT UNIVERSITAIRE	VRA	Non	12.0		190,236	5,123	195,359			12.0	21,054
Faraoni	Valerio	DOYENNE, SCIENCES NATURELS ET MATHÉMATIQUES	DOY	Oui	2.0		175,421	5,527	180,948			2.0	0
Hull	Kerry	DOYENNE, SCIENCES NATURELS ET MATHÉMATIQUES ET VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE RECHERCHE	DOY	Non	12.0		181,352	5,548	186,900			12.0	4,811
Manore	Jean	DOYENNE, SCIENCES HUMAINES	DOY	Non	12.0		178,352	5,548	183,900			12.0	20
Desjardins	Julie	DOYENNE, ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	DOY	Non	12.0		178,352	2,511	180,863			12.0	6,918
Peros	Matthew	DOYEN, SCIENCES SOCIALES	DOY	Non	12.0		157,836	5,102	162,938			12.0	0
Lauziere	Denise	SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	SG	oui	8.0		159,526	3,176	162,702			8.0	4,322
Gagne	Genenieve	SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	SG	Non	8.5		180,000	1,525	181,525			8.5	10,727
Atanasiadis	Irene Reena	DOYENNE, ÉCOLE D'ADMINISTRATION	DOY	non	2.0		184,093	3,453	187,546			2.0	905
Shepherd	Margaret	DOYENNE DE L'ÉCOLE DE GESTION WILLIAMS	DOY	Non	1.5		178,352	2,507	180,859			1.5	0
Lambert	Annick	VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE, RECRUTEMENT, MARKETING ET COMMUNICATIONS	VRA	Non	9.0		180,000	3,583	183,583			9.0	9,924

État du traitement 2024-2025

Nom de l'établissement : Université Bishop's

TABEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	8	Le plus élevé	161,717	5,449
		Moyenne	129,823	4,559
		Le moins élevé	118,176	1,934
Personnel de gérance des emplois de soutien	38	Le plus élevé	118,875	12,470
		Moyenne	87,775	4,422
		Le moins élevé	70,246	542

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	9	Le plus élevé	13,976
		Moyenne	5,218
		Le moins élevé	185
Personnel de gérance des emplois de soutien	40	Le plus élevé	36,750
		Moyenne	6,209
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

État du traitement 2024-2025

Nom de l'établissement :

Université Bishop's

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membre du personnel de direction supérieure?	non	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Lebel-Grenier	Sébastien	REC	Congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans. Au 30 avril 2025, il y avait 22 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 37% du montant (118 259 \$).
Desjardins	Julie	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2025, il y avait 32 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 53% du montant (44 360 \$).
Webster	Andrew	VR	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 4.88 ans. Au 30 avril 2025, il y avait 32.5 mois d'accumulés sur 58.5 mois donnant droit à 56% du montant (61 638 \$).
Manore	Jean	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2025, il y avait 22 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 37% du montant (30 498 \$).
Peros	Matthew	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2025, il y avait 22 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 37% du montant (26 737 \$).
Shepherd	Margaret	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2025, il y avait 1.5 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 3% du montant (2 079 \$).

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'Université Bishop's

LA FORMATION DE PREMIER CYCLE

En 2025, l'Université a approuvé un nouveau plan stratégique qui nous inspire de “renforcer ce qui distingue Bishop's dans la formation des innovateurs et leaders de demain”. Pendant l'élaboration de ce plan, toute la communauté a réaffirmé les objectifs globaux de notre formation de premier cycle : la préparation à une vie valorisante pour l'individu, à la vie professionnelle, ainsi qu'à une citoyenneté engagée. Les programmes de Bishop's visent à atteindre ces buts en permettant à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'étude particulier, tout en développant des compétences transversales qui lui serviront tout au long de ses parcours, autant personnel que professionnel.

Un objectif central du plan stratégique 2025-2029 est de s'assurer que les personnes étudiantes développent les compétences clés qui résistent à l'épreuve du temps et les préparent non seulement à leur premier emploi, mais également à leur cinquième emploi, et à des emplois qui n'ont pas encore été inventés. La réévaluation de notre cadre de compétences actuel, ainsi qu'un exercice à l'échelle de l'Université visant à cartographier tous nos programmes selon ce cadre, constituent un élément clé du plan 2025-2029, lequel est joint dans la dernière section du rapport *Perspectives de développement*.

Fondée en 1843, l'Université Bishop's est une des plus anciennes universités québécoises. Le modèle de Bishop's est axé sur la formation au sein d'une université de petite taille, où les étudiantes et étudiants vivent sur le campus, ou à proximité de celui-ci, et ont l'occasion de côtoyer régulièrement leurs professeures et professeurs dans des contextes d'apprentissage tant structurés qu'informels. Ce modèle favorise une expérience étudiante qui développe divers talents, tout en offrant à la communauté étudiante une expérience intellectuelle de première qualité.

Non seulement les personnes étudiantes à Bishop's se retrouvent-elles régulièrement dans de petits groupes classes, mais notre modèle facilite également les interactions éducatives entre elles et leurs enseignantes et enseignants, enrichissant l'apprentissage et favorisant la réussite scolaire. Les personnes enseignantes ne peuvent tout simplement pas ne pas connaître leurs étudiantes et étudiants. Nous sommes convaincus que cette formation contribue de façon importante à l'exploitation des talents des jeunes, ainsi qu'au développement de leur plein potentiel.

À Bishop's, nous offrons des programmes menant à des diplômes en arts, en sciences, en administration et en éducation. Environ 85 % de nos étudiantes et étudiants sont au premier cycle à temps plein. En date du mois d'octobre 2025, nous avons 2 546 personnes étudiantes à temps plein en provenance du Québec, des autres provinces du Canada et du monde entier, et environ 55 personnes étudiantes à temps plein en échange sur le campus.

PROFIL DES PERSONNES ÉTUDIANTES

Selon leur citoyenneté et droits de scolarité applicables, pour la moyenne des 10 dernières années, nos étudiantes et étudiants proviennent à :

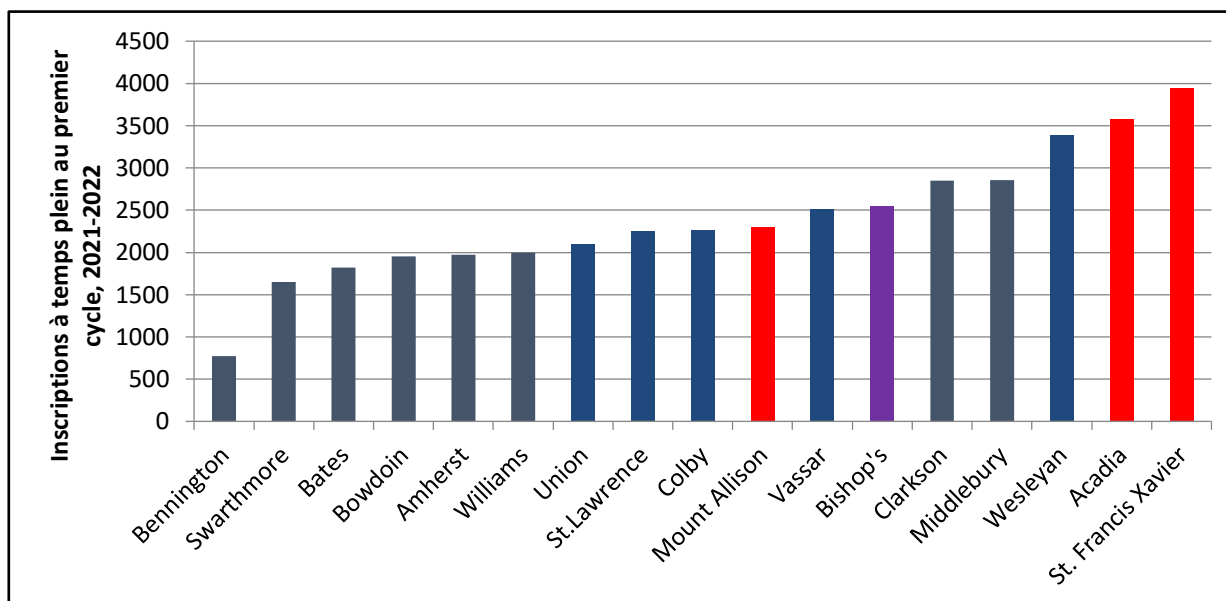
- 59 % du Québec
- 26 % des autres provinces canadiennes
- 15 % de l'international (de soixante-seize pays).

Cette diversité de provenance de la communauté étudiante fait partie de l'identité de l'Université Bishop's depuis sa création.

UNIVERSITÉ AXÉE SUR L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE

L'Université Bishop's est la seule université au Québec dont la mission principale est la formation de premier cycle. Au Canada, nous trouvons des exemples de notre modèle pédagogique surtout dans les provinces maritimes : pensons aux universités Acadia, Mount Allison et St. Francis Xavier, des petites universités de premier cycle où la vaste majorité des étudiantes et étudiants quittent le foyer de leurs parents pour s'installer sur le campus, ou à proximité de celui-ci pour étudier à temps plein.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, notre mission d'enseignement au premier cycle inclut celle de la recherche. Une excellente formation de premier cycle dépend d'une pédagogie de très haute qualité, qui intègre des connaissances acquises par le biais d'activités de recherche de la part des professeures et professeurs qui la dispensent. Ces derniers offrent également de riches opportunités aux personnes étudiantes de premier cycle de participer pleinement dans les activités de recherche.



Inscriptions à temps plein au premier cycle, universités offrant une formation sur le modèle de Bishop's, 2021

*Une barre bleue indique une université américaine, tandis qu'une barre rouge indique une université canadienne.

La mission de formation de premier cycle est très bien développée chez nos voisins du sud, où plusieurs *collèges* américains offrent une formation de classe mondiale dans des institutions de taille similaire à la nôtre. Toutes proportions gardées, ces *collèges* américains forment deux fois plus de personnes diplômées qui s'inscrivent par la suite à des programmes de deuxième et troisième cycle que les universités de recherche les plus prestigieuses.

UNE UNIVERSITE QUI S'ENRICHIT GRACE A L'ENSEIGNEMENT AUX CYCLES SUPERIEURS

Au cours de la dernière décennie, nous avons travaillé à intégrer des programmes de cycles supérieurs soigneusement sélectionnés à notre offre de formation. Nous offrons deux programmes de maîtrise axés sur les cours, en éducation et en informatique. Ces deux départements, ainsi que celui de physique et d'astronomie, proposent également des programmes de maîtrise avec mémoire. Nous offrons aussi des possibilités de compléter une maîtrise sur mesure. Enfin, nous proposons un programme de doctorat en psychologie (PsyD) en partenariat avec l'UQAC. Au cours des cinq dernières années, environ 6,1 % de la population étudiante était inscrite dans un des programmes suivants : MSc en sciences de l'informatique, MSc en physique, MEd et MA en Éducation, MSc et MA sur mesure, et depuis le trimestre d'automne 2024, le Doctorat en psychologie clinique.

À l’instar de nos programmes de premier cycle, ces programmes ciblés visent à favoriser une approche pédagogique personnalisée, permettant aux étudiantes et étudiants de bénéficier d’un encadrement étroit et de relations enrichissantes avec les professeures et professeurs. Ce modèle soutient l’excellence académique tout en encourageant l’interdisciplinarité, la pensée critique et l’innovation. Pour la société, ces programmes forment des personnes diplômées engagées, capables de contribuer de manière réfléchie et responsable aux enjeux contemporains, tout en renforçant le rôle des universités comme moteurs de développement intellectuel et social.

Nom de l'établissement :		Université Bishop's										Date : 10/29/2025			
												Page 1 de 2			
I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	755	85.7%	793	86.5%	845	88.8%	783	86.5%	686	89.8%	722	87.8%	589	84.9%
199	Diplomation après 6 ans	755	79.6%	793	76.3%	642	69.6%								
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant														
200	Sciences de la santé														
201	Sciences pures	61	82.0%	58	63.8%	56	51.8%								
202	Sciences appliquées	9	77.8%	20	65.0%	17	76.5%								
203	Arts	36	58.3%	33	63.6%	21	61.9%								
204	Lettres	50	70.0%	42	76.2%	40	60.0%								
205	Sciences humaines	239	76.6%	273	71.8%	292	69.9%								
206	Éducation	93	82.8%	113	86.7%	70	74.3%								
207	Droit														
208	Administration	222	84.7%	227	81.5%	126	79.4%								
209	Études plurisectorielles	45	88.9%	27	85.2%	0	0.0%								
210	Sans objet	0		0		20	60.0%								
	Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant														
211		1	100.0%	10	90.0%	62	95.2%	35	91.4%						
212	Sciences de la santé														
213	Sciences pures	0		2	50.0%	1	100.0%	1	100.0%						
214	Sciences appliquées	1	100.0%	1	100.0%	47	95.7%	31	96.8%						
215	Arts														
216	Lettres														
217	Sciences humaines														
218	Éducation	0		7	100.0%	14	92.9%	3	33.3%						
219	Droit														
220	Administration														
221	Études plurisectorielles														
222	Sans objet														

Nom de l'établissement :		Université Bishop's										Date : 10/29/2025			
												Page 1 de 2			
I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
223	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant			No											
224	Sciences de la santé														
225	Sciences pures														
226	Sciences appliquées														
227	Arts														
228	Lettres														
229	Sciences humaines														
230	Éducation														
231	Droit														
232	Administration														
233	Études plurisectorielles														
234	Sans objet														
Remarques															

Nom de l'établissement : Université Bishop's		Date :						
		Page 2 de 2						
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé							
236	Sciences pures	3.6	3.5	3.5	3.6	3.7		
237	Sciences appliquées	3.2	2.8	3.1	3.0	3.1		
238	Arts	3.6	3.7	3.1	3.2	4.0		
239	Lettres	3.2	3.4	3.4	2.9	3.4		
240	Sciences humaines	3.2	3.2	3.3	3.4	3.5		
241	Éducation	2.2	2.4	2.3	2.4	3.8		
242	Droit							
243	Administration	2.7	3.0	3.1	3.0	3.5		
244	Études plurisectorielles	2.3	2.6	2.5	2.2			
245	Sans objet	0.0	0.0	0.0	0.0	4.0		
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	2.9	3.0	3.1	3.1	3.6		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé							
249	Sciences pures		2.0	2.7	2.0	2.0	2.3	1.8
250	Sciences appliquées	3.0		1.7	1.6	1.6	1.5	1.9
251	Arts							
252	Lettres							
253	Sciences humaines							
254	Éducation			1.9	1.8	1.9	1.3	2.8
255	Droit							
256	Administration							
257	Études plurisectorielles							
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	3.0	2.0	1.9	1.7	1.7	1.5	1.9

Nom de l'établissement : Université Bishop's							Date :	
							Page 2 de 2	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
	Durée moyenne des études de doctorat	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures							
263	Sciences appliquées							
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines							
267	Éducation							
268	Droit							
269	Administration							
270	Études plurisectorielles							
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs							
	Remarques							

Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants

Notre petite taille à l'échelle humaine nous permet d'offrir des mesures pour encadrer la vie étudiante, la réussite et l'épanouissement de notre population étudiante de façon exemplaire depuis plusieurs années déjà. Les éléments présentés ci-dessous en constituent quelques exemples éloquentes.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE

L'Université Bishop's accorde une grande priorité à la réussite de sa population étudiante, et a mis en place de nombreuses mesures pour soutenir cette dernière. Parmi celles-ci, se trouvent notamment les éléments suivants :

- Bureau d'apprentissage expérientiel, qui coordonne l'offre d'expériences pratiques accessibles à l'ensemble de notre population étudiante et lui permettant de relier la théorie de la salle de classe à des situations de la vie réelle;
- Programme ambitieux de rénovation de nos infrastructures, dont les résidences étudiantes, lesquelles constituent un aspect intégral de la mission de l'Université Bishop's et de l'expérience étudiante et contribuent de façon significative au succès de nos étudiantes et étudiants;
- Service Bishop's International, offrant du soutien et des services aux nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants issus de l'international, ainsi qu'à toutes les personnes étudiantes de Bishop's qui souhaitent vivre une expérience internationale ou interculturelle à l'étranger ou sur le campus;
- Rénovation récente du Pavillon des services à la population étudiante, facilitant l'accessibilité aux services pour la population étudiante;
- Collaboration avec les universités de la Maple League (Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, Mount Allison au Nouveau-Brunswick), permettant l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiantes et étudiants et l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante;

SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

L'Université s'engage à fournir un milieu de vie et d'apprentissage sain sur le plan psychologique, sécuritaire, bienveillant et accueillant, propice à une santé mentale positive et à l'épanouissement des personnes étudiantes.

Cet engagement a été formalisé dans la *Politique de santé mentale et de bien-être des étudiantes et étudiants : Créer une communauté de bienveillance*. Cette politique repose sur des pratiques exemplaires, y compris la *Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire*, le *Cadre systémique de l'ASEUCC* et le *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur*.

La politique démontre l'engagement de Bishop's à promouvoir la santé mentale et le bien-être des personnes étudiantes par la création d'un cadre structuré et le respect d'une approche mise en place sur tout le campus. Bishop's convient que tous les membres de sa communauté ont un rôle à jouer dans la promotion d'une santé mentale positive chez les étudiantes et étudiants. Ces responsabilités incombent donc à tous les membres de la communauté, y compris le corps professoral, le personnel, les bénévoles, la direction et les personnes étudiantes elles-mêmes.

De plus, Bishop's convient que la promotion de la santé mentale ne se limite pas au traitement des maladies mentales. Les objectifs énoncés dans la politique, qui exposent une approche communautaire cohérente de la santé mentale de la communauté étudiante, visent à promouvoir une santé mentale positive, à éviter la détresse ou l'aggravation des symptômes et à créer des conditions sociales et structurelles qui permettront l'épanouissement de toutes les personnes étudiantes. La politique présente également une série de services en santé mentale et d'interventions en cas de crise.

Enfin, la politique s'applique à l'ensemble des membres de la communauté de Bishop's, que les personnes soient présentes à Sherbrooke, au Québec, ou participent à distance. Les efforts continus de Bishop's vers l'équité, la diversité et l'inclusion sont au cœur de la promotion de la santé mentale positive des étudiantes et étudiants, tout comme son engagement envers la vérité et la réconciliation. Ces engagements sont intégrés aux objectifs de la politique.

Les cinq objectifs suivants représentent les grandes orientations des mesures prises à Bishop's pour répondre de manière appropriée et efficace à la détresse des personnes étudiantes, promouvoir leur bien-être et instaurer un environnement qui favorise une santé mentale positive dans l'ensemble de la communauté de Bishop's :

- Fournir des mesures de soutien fondées sur des données probantes et rationaliser la gestion des crises
- Réaliser des initiatives de sensibilisation, de littératie et d'éducation en santé mentale sur tout le campus
- Favoriser un campus bienveillant et inclusif
- Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)
- Renforcer l'engagement institutionnel et promouvoir une responsabilité partagée pour la santé mentale des personnes étudiantes sur le campus

SERVICES ET APPUI AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

Depuis près d'une dizaine d'années déjà, l'Université Bishop's déploie des ressources en soutien aux étudiantes et étudiants autochtones et à la liaison communautaire. Une équipe de trois personnes se consacre à temps complet à cette mission et a pour mandat :

- D'offrir un service de soutien personnalisé aux étudiantes et étudiants autochtones en collaboration avec les différents services (affaires étudiantes, et services de soutien académique);
- De plaider en faveur des intérêts et des besoins des étudiantes et étudiants autochtones;
- De planifier et organiser des activités visant à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux autochtones;
- De collaborer avec le regroupement étudiant « Indigenous Cultural Alliance ».

La Directrice adjointe aux initiatives autochtones, en collaboration avec les deux adjoints.es de soutien aux étudiantes et étudiants autochtones organisent des rencontres ou accompagnent les étudiantes et étudiants pour discuter de diverses situations pour faciliter leur cheminement personnel et académique. Celles-ci peuvent également rencontrer les professeures et professeurs afin de favoriser le succès académique des étudiantes et étudiants.

Les initiatives visant l'insertion de contenus autochtones dans les cours à l'Université Bishop's se situent particulièrement à l'École des sciences de l'éducation avec :

- Des stages pour les personnes étudiantes dans les communautés autochtones dont les objectifs sont conformes à l'Accord sur l'éducation autochtone de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE, 2010) ;
- L'ajout de deux cours optionnels aux programmes d'éducation, soit : « EDU205 Colonization, Decolonization and Education », « EDU204 Indigenous Education » ;
- L'intégration annuelle d'éléments d'histoire et d'enjeux autochtones dans les cours sur la profession d'enseignant, la justice sociale et l'antiracisme, la pédagogie ainsi que la méthodologie et la didactique en sciences sociales;
- Un accent sur les enjeux autochtones et la « Vérité et réconciliation » dans plusieurs cours de fin de programme du baccalauréat en éducation (B. Ed);
- Une rencontre de deux jours d'étudiantes et étudiants ainsi que de professeures et professeurs avec des personnes représentant le Centre national pour la vérité et la réconciliation de l'Université de Winnipeg.

Plusieurs professeures et professeurs de différents départements incluent des contenus autochtones dans le cadre de leurs cours et démontrent une ouverture aux réalités autochtones. À titre d'exemple, mentionnons le visionnement de la vidéo d'une pièce de théâtre sur la réconciliation qui est suivi d'une discussion dans le cadre d'un cours d'art dramatique.

Depuis septembre 2018, l'Université Bishop's met un local à la disposition des personnes étudiantes autochtones et celles-ci l'utilisent sur une base régulière. Cette initiative a eu un impact positif, visible et significatif sur l'intégration des personnes étudiantes autochtones inscrites, de même que sur l'attrait de nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants autochtones.

En mars 2025, l'Université a célébré l'inauguration de *Kwigw8mna*, un édifice abritant le Centre de soutien aux membres de la communauté étudiante autochtone, un espace d'étude pour les étudiantes et les étudiants autochtones, des espaces de rassemblement ainsi qu'un laboratoire de recherche autochtone. Cette inauguration marque un jalon important dans l'engagement de l'Université Bishop's envers le soutien aux étudiantes et étudiants autochtones, la vérité et la réconciliation.

Kwigw8mna, qui signifie « notre maison à toutes et à tous » en abénaki, transforme ainsi le bâtiment *Divinity House*, autrefois dédié à la formation du clergé, en un espace où les étudiantes et étudiants autochtones se rassemblent, apprennent et trouvent du soutien. Ce lieu reflète les perspectives, les traditions et les besoins des Autochtones, favorisant un sentiment d'appartenance tout en créant des opportunités de compréhension interculturelle.

PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Le 8 décembre 2017, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur*. Cette loi prévoit que chaque établissement d'enseignement doit établir une politique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles. Le 17 décembre 2018, le Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's approuvait la *Politique de prévention des violences à caractère sexuel*, et celle-ci a déjà fait l'objet de plusieurs modifications depuis son adoption.

Un premier plan d'action a été élaboré en 2021-22 pour l'éducation et la prévention de la violence sexuelle. Des exemples de mesures mises en œuvre à la suite de ce plan d'action incluaient la création d'un Centre pour la prévention de la violence sexuelle, l'adhésion à un outil de signalement en ligne - REES (Respect, Educate, Empower Survivors), un meilleur éclairage sur le campus et la disponibilité de lampes de poche le soir afin de mieux éclairer le chemin.

En décembre 2021, l'Université mandatait le Comité d'examen indépendant (CEI) établi par le Centre canadien d'innovation juridique en matière d'intervention contre les agressions sexuelles (CCLISAR) pour la révision de ses politiques et nos pratiques.

En juin 2022, le rapport de recommandations du CCLISAR déposé au Conseil des gouverneurs incluait notamment les éléments suivants : que le Centre pour la prévention de la violence sexuelle soit déplacé vers un local séparé pour plus de confidentialité, d'engager une coordonnatrice ou un coordonnateur supplémentaire pour la réponse aux agressions sexuelles et de simplifier et clarifier les procédures de divulgation et de signalement.

Le rôle de coordonnatrice, coordinateur pour la réponse aux agressions sexuelles (*Sexual Aggression Response Coordinator - SARC*) était axé sur la prévention et l'éducation en matière de violences à caractère sexuel. Dans le cadre de leur mandat, les *SARCs* offraient également de l'accompagnement et de l'aide aux victimes de violence sexuelle. L'approche principalement utilisée par les *SARCs* était une intervention féministe intersectionnelle qui reconnaît les discriminations simultanées affectant les groupes marginalisés et les femmes, prône l'inclusion et aide les survivantes à reprendre leur pouvoir après une agression sexuelle.

Le bureau fut relocalisé dans un local avec une porte d'accès sur la rue et transformé en Centre d'aide aux victimes de violences à caractère sexuel (*Sexual Violence Support Centre – SVSC*) doté de son propre local et de son propre mandat. En outre, le titre du *SARC* a été modifié en

conseillère, conseiller en matière de réponse à la violence sexuelle (*Sexual Violence Response Advisor - SVRA*) et son mandat a été modifié, de même que l'embauche d'un deuxième *SVRA*.

Le Centre d'aide aux victimes de violences sexuelles est ainsi le point de contact central sur le campus pour tous les besoins, demandes et requêtes concernant les violences sexuelles et sexistes. En plus de fournir des conseils, un soutien émotionnel et des ressources aux survivantes, survivants/victimes de violences sexuelles et sexistes, le *SVSC* est également chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives de prévention et des formations, ainsi que de tenir des statistiques sur les taux de divulgation, de signalement et de plaintes formelles pour violences sexuelles. Le *SVSC* collabore régulièrement avec divers partenaires. Parmi les partenaires du bureau du *SVSC* sur le campus, citons les facultés/écoles, les services de conseil, le groupe de soutien *Sexual Assault Support & Healing (SASH)*, le *Sexual Culture Committee (SCC)*, le *Students' Representative Council (SRC)*, le Collège Champlain Lennoxville, et bien d'autres encore.

Programmes d'activités de recherche

La recherche en 2024-2025

À l'Université Bishop's, la recherche est au cœur de notre mission et constitue un moteur essentiel d'innovation et de transformation. Elle constitue non seulement une composante essentielle de la formation de nos étudiant·e·s, mais aussi un vecteur majeur d'impact pour nos communautés. Nos professeur·e·s et nos étudiant·e·s contribuent à l'avancement des savoirs et à leur diffusion auprès de la société, de nos partenaires et du grand public. En formant la relève scientifique et professionnelle et en développant du personnel hautement qualifié en recherche, Bishop's participe activement au développement économique, social et culturel aux échelles régionale, nationale et internationale.

Le Plan stratégique de la recherche 2024-2028 vise à stimuler la croissance de la recherche et de la recherche-crédation, à diversifier les sources de financement et à accroître leur volume. À cet égard, l'Université compte actuellement cinq Chaires de recherche du Canada. Les titulaires de ces chaires bénéficient du mentorat du Vice-principal académique et de la recherche et du soutien du Bureau de la recherche et des études supérieures à intervalles réguliers pendant la durée de leur mandat. En 2023-2024, nous avons soumis et obtenu le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en Générativité de la Jeunesse (Heather Lawford). Nous avons récemment (avril 2025) sollicité le renouvellement de la chaire en astrophysique multi messagers, et celui de la chaire Enseignement et Apprentissage Plurilingues intégrés est présentement en cours. Les chaires de recherche actives dans notre université sont les suivantes:

- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Astrophysique Multimessagers (John Ruan),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Enseignement et Apprentissage Plurilingues intégrés (Sunny Lau),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Indigénités Numériques (Genner Llanes- Ortiz),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Astrophysique Exoplanétaire (Jason Rowe),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Générativité de la jeunesse (Heather Lawford).

À ces Chaires de recherche du Canada, s'ajoutent les deux autres Chaires suivantes :

- La Chaire de recherche FRQS dont l'objectif est de développer des interventions visant à favoriser d'une part une meilleure santé mentale chez les enfants en particulier ceux souffrant d'éco-anxiété, et à favoriser d'autre part leur autodétermination (Catherine Malboeuf-Hurtubise).
- La Chaire de recherche sur l'agriculture durable et l'action climatique (Vivian Valencia) avec le soutien financier de la TD Bank Group et du ministère de l'Enseignement supérieur. Cette chaire de recherche se consacre à l'étude des pratiques d'utilisation durable des terres qui favorisent la santé écologique et soutiennent le secteur agricole dans sa transition vers une économie à faible émission de carbone.

Consciente des répercussions des changements climatiques sur l'agriculture, l'Université a instauré les Programmes en agriculture et systèmes alimentaires durables (Sustainable Agriculture and Food Systems – SAFS). Ces programmes visent à renforcer la durabilité dans toutes les dimensions de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Ils proposent une approche intégrée qui prend en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux, afin de permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie et globale des systèmes alimentaires, de la ferme à la table et au-delà.

En complémentarité avec ces programmes, l'Université a créé une *Ferme éducative* qui constitue une véritable plateforme de recherche participative. Elle a pour vocation d'améliorer les variétés de cultures biologiques ainsi que les pratiques agricoles écologiques adaptées aux conditions de production en climat froid. Les projets de recherche qui y sont menés permettent non seulement de développer des innovations concrètes, mais aussi de favoriser le transfert de connaissances et l'apprentissage pratique pour les étudiants et la communauté. En tant que plateforme de recherche, la *Ferme éducative* permet d'explorer de nouvelles avenues via des projets de recherche innovante. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons citer les quatre projets suivants :

- 1- *Mesure et suivi du carbone organique du sol* : L'objectif du projet est de suivre l'évolution de la teneur en carbone organique sur plusieurs saisons de croissance, au fur et à mesure que la biomasse est ajoutée pour améliorer progressivement la santé des sols. À terme, la capacité totale de carbone des sols de la ferme sera déterminée et les données qui en résultent permettront une estimation plus précise de la capacité de séquestration du carbone de sols similaires du Québec et du nord-est.
- 2- *Développement de cultivars de pomme de terre adaptés à l'agriculture biologique et résistants au Phytophthora infestans par l'utilisation de marqueurs moléculaires dans un processus de sélection végétale participative* : En collaboration avec le Consortium de Recherche sur la Pomme de Terre du Québec, le projet de recherche vise à travailler avec les agriculteurs pour développer et tester des races biologiques de pommes de terre résistantes aux parasites et adaptées aux climats froids.
- 3- *Le projet CANberries* : Ce projet de recherche expérimentale vise à développer et intégrer des technologies agrivoltaïques et aérauliques dans une serre solaire passive (AAPG) avec des stratégies de production végétale optimisées pour produire des framboises hors saison dans des conditions de faible luminosité et de froid au Canada. Chaque sous-composant innovant du concept AAPG cible un défi spécifique de la production de baies tout au long de l'année et fonctionne en symbiose : conditions de croissance optimales, faible consommation d'énergie, gestion circulaire de l'eau.
- 4- *Lighthouse Lab* : Au Lighthouse Lab, les travaux de recherche visent à démontrer qu'un avenir alimentaire plus durable et équitable est réalisable. Les activités portent sur l'analyse des systèmes alimentaires actuels, l'exploration de scénarios améliorés et l'identification de pistes concrètes de transformation. Les initiatives appelées « Lighthouse » désignent des fermes et projets alimentaires innovants servant à illustrer des pratiques avant-gardistes déjà à l'œuvre, qualifiées de « poches de futur dans le présent ».

Sous la direction de la Dre Vivian Valencia, boursière postdoctorale, et de la Dre Julia Ros Cuellar, l'équipe de recherche regroupe des collaborateurs de SAFS, des étudiants de 1er et 2e cycles ainsi que des stagiaires. Ensemble, ils travaillent en partenariat avec des agriculteurs « phares » et divers acteurs du système alimentaire afin de documenter leurs défis, de mieux comprendre leurs réalités et de cerner les leviers d'action susceptibles de favoriser des changements durables à l'échelle du système alimentaire.

De manière générale, sur le plan du financement de la recherche, nous comptons un portefeuille très diversifié et avons réussi à augmenter considérablement notre niveau de financement externe qui a atteint plus de 2.6 M \$ en 2024-2025. Nos chercheuses et chercheurs ont obtenu du financement des trois conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC), des Fonds de Recherche du Québec et de la Fondation Canadienne pour l'Innovation. Nous avons obtenu des contrats de recherche importants avec les ministères fédéraux et provinciaux et notamment avec l'Agence Spatiale Canadienne, l'Agence Canadienne de Santé Publique, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la National Science Foundation.

Nos jeunes chercheuses et chercheurs ont obtenu plusieurs subventions de recherche des agences fédérales et des FRQ : Savoir, Développement Savoir, Découverte, Projets de recherche en équipe du FRQNT. Par ailleurs, nous avons maintenu un niveau de financement interne équivalent à près de 200 000 \$ en offrant des opportunités de financement de la recherche multidisciplinaire, en plus de l'ajout d'un programme de financement pour les étudiant.e.s au deuxième cycle. Nous avons obtenu une subvention CRSH Institutionnelle (2022-2025) qui nous a permis de mettre en place et de pérenniser un fonds de démarrage pour les jeunes professeur.e.s en début de carrière.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce au soutien précieux de notre Bureau de la recherche et des études supérieures qui continue à offrir des services importants aux chercheuses et aux chercheurs dans la préparation de leurs demandes de subvention et dans la gestion de leurs fonds de recherche.

Le Bureau de la recherche utilise la subvention annuelle du programme Fonds de soutien à la recherche (FSR) du gouvernement fédéral pour renforcer l'infrastructure de recherche de l'Université. Ainsi, la subvention 2024-2025 du FSR a été allouée aux cinq catégories de dépenses suivantes : installations de recherche; ressources pour la recherche, gestion et administration de la recherche; exigences réglementaires et accréditation; et propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances.

En effet, la mobilisation des connaissances est un élément important de notre plan stratégique de recherche. Dans cet ordre d'idées, l'Université Bishop's offre un programme de certificat d'études supérieures de 12 semaines sur la *Mobilisation des connaissances* qui est offert pendant l'année académique. Il comprend un stage de six semaines au cours duquel les étudiants apprennent à traduire les résultats de recherche en réponses sociétales et à développer des passerelles entre l'expertise scientifique et l'élaboration de politiques publiques. Nous avons développé des partenariats avec des réseaux de mobilisation des connaissances notamment : Research Impact Canada.

L'Université est également partenaire de la plateforme The Conversation qui permet de diffuser les résultats de recherche à un large public. Toutes ces initiatives institutionnelles s'ajoutent aux efforts importants de réseautage et de mobilisation des connaissances déployés par nos chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux initiatives de notre service des Communications dans le maintien de la visibilité de nos chercheuses et chercheurs notamment auprès des médias.

Enfin, il convient de souligner que la réussite de nos chercheuses et chercheurs profite également à nos étudiant.e.s. En ce sens, une grande partie des fonds de recherche obtenus contribue à offrir des contrats de recherche aux étudiant.e.s du premier et du deuxième cycle. Ainsi, pour le cycle de 2023-2024, des bourses et des contrats de recherche totalisant près de 1,900,000 \$ ont été offerts aux étudiants. Pour le cycle de 2024-2025, ce montant avoisine 2,200,000 \$ soit un taux de croissance de 15,8%.

Nos étudiant.e.s peuvent ainsi bénéficier d'une formation en recherche dès les premières années de leur parcours, ce qui contribue à augmenter leur compétitivité et leurs chances de poursuivre des études supérieures. Notre engagement envers la recherche vise aussi à mieux servir nos étudiant.e.s en leur offrant une excellente formation au premier cycle et au deuxième cycle ainsi qu'un meilleur tremplin soit vers des études au troisième cycle ou vers le marché du travail.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Priorités de développement pour l'année 2025-2026

1. MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2029 – DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION DE MÉCANISMES DE SUIVI DE PROGRESSION

Le nouveau plan stratégique 2025-2029 de l'Université ayant été approuvé par le Conseil des gouverneurs en juin 2025, la prochaine année verra se concrétiser le début de sa mise en œuvre. Pour ce faire, l'Université entend développer et implanter les mécanismes qui permettront d'assurer le suivi de la progression du plan d'action inclus au plan stratégique.

Le comité de planification de l'Université, qui est constitué de l'équipe exécutive et des doyens, agit à titre de comité directeur pour ce dossier. Le Secrétariat général, en soutien au Bureau du Principal, assurera la coordination du processus. La tenue d'un tableau de bord institutionnel global, ainsi que des suivis réguliers présentés au comité de planification par les personnes responsables des différentes actions incluses au plan stratégique, sont prévus.

2. RÉVISION DU MODÈLE DE PRESTATION DE LA MISSION D'ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERSITÉ AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'INSTITUTION

L'Université Bishop's vivra malheureusement en 2025-2026 son premier déficit après de nombreuses années d'équilibre budgétaire. Cette situation est essentiellement reliée à quatre facteurs : les mesures annoncées par le gouvernement québécois à l'automne 2023 concernant les frais de scolarité applicables aux étudiants canadiens et internationaux et leur impact sur l'attractivité de Bishop's auprès de ces derniers, les restrictions mises en place par les gouvernements canadien et québécois concernant l'accueil des étudiants internationaux, ainsi que l'insuffisance de l'indexation du financement au regard de la croissance normale des coûts d'opération et les pertes de revenus de l'université attribuables à la nouvelle politique québécoise de financement des universités, dont les mesures entraînent graduellement en vigueur à compter de 2024-2025.

Dans ce contexte, une augmentation importante du déficit est également à prévoir pour les prochaines années si aucune action n'est prise, en raison de la croissance des dépenses à un rythme plus rapide que celle des revenus.

Cette réalité entraîne la nécessité, pour l'Université, de revoir son modèle académique et de repenser la façon d'accomplir sa mission d'enseignement afin d'assurer pérennité à long terme de l'institution et sa capacité à continuer d'offrir une expérience unique à ses étudiantes et étudiants. Des travaux en ce sens, débutés en 2024-2025, se poursuivront donc en 2025-2026. Ces derniers incluent notamment l'analyse de la viabilité de chaque programme d'études, la planification par département de l'offre de cours requise pour les trois prochaines années, l'élaboration d'un plan d'effectifs professoraux sur un horizon de cinq à dix ans et la révision des structures administratives soutenant le fonctionnement des divisions académiques de l'Université.

4. AGRANDISSEMENT DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE PATERSON

L'Université Bishop's a débuté en mai 2025 le projet d'agrandissement de Paterson Hall, l'une de ses sept résidences étudiantes sur le campus. Les travaux se poursuivront tout au long de l'année 2025-2026, et la nouvelle aile de l'édifice doit ouvrir au cours de l'année 2026-2027. Ce développement permettra d'offrir davantage d'options de logement aux étudiantes et étudiants souhaitant habiter sur le campus pendant leurs études. L'extension de quatre étages ajoutera 30 000 pieds carrés d'espace habitable et 63 lits, ce qui permettra à l'Université de mieux répondre à une population étudiante appelée à croître pour atteindre environ 3 000 personnes dans les prochaines années.

Ce nouvel agrandissement, en plus de répondre aux besoins grandissants à l'Université Bishop's, permettra aux étudiants de profiter d'un hébergement de qualité, à proximité de leurs lieux d'apprentissage. L'agrandissement de Paterson Hall offrira aux étudiants un hébergement moderne, respectueux de l'environnement et axé sur la vie communautaire, tout en contribuant à préserver l'équilibre du marché du logement local. Une offre de logement bonifiée sur le campus est au cœur de l'expérience éducative unique que Bishop's propose à sa population étudiante.

Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

La nouvelle Politique québécoise de financement des universités a été adoptée par le gouvernement du Québec en 2024. Celle-ci énonce trois grands objectifs ayant pour but d'aligner le financement octroyé aux universités, par le ministère de l'Enseignement supérieur, aux défis actuels du Québec.

La section suivante présente les liens entre les orientations stratégiques de l'Université Bishop's et les objectifs de la Politique de financement.

OBJECTIF 1 : REHAUSSER LE TAUX DE DIPLOMATION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, PARTICULIÈREMENT DANS LES RÉGIONS NON MÉTROPOLITAINES

L'Université Bishop's accorde une grande priorité à la réussite de sa population étudiante, ce qui contribue à l'objectif du gouvernement de rehausser le taux de diplomation de la population québécoise. Étant située en Estrie, Bishop's se trouve à l'extérieur des régions métropolitaines, ce qui est également aligné avec cet objectif de la politique québécoise de financement des universités.

L'Université a mis en place de nombreuses mesures pour soutenir la réussite de sa population étudiante. Parmi celles-ci, se trouvent notamment les éléments suivants :

- Bureau d'apprentissage expérientiel, qui coordonne l'offre d'expériences pratiques accessibles à l'ensemble de notre population étudiante et lui permettant de relier la théorie de la salle de classe à des situations de la vie réelle;
- Programme ambitieux de rénovation de nos infrastructures, dont les résidences étudiantes, lesquelles constituent un aspect intégral de la mission de l'Université Bishop's et de l'expérience étudiante et contribuent de façon significative au succès de nos étudiantes et étudiants;
- Service *Bishop's International*, offrant du soutien et des services aux nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants issus de l'international, ainsi qu'à toutes les personnes étudiantes de Bishop's qui souhaitent vivre une expérience internationale ou interculturelle à l'étranger ou sur le campus;
- Rénovation récente du Pavillon des services à la population étudiante, facilitant l'accessibilité aux services pour la population étudiante;
- Collaboration avec les universités de la Maple League (Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, Mount Allison au Nouveau-Brunswick), permettant l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiantes et étudiants et l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante;
- Travaux en cours pour le développement d'une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion.

De plus, les objectifs et actions du plan stratégique 2025-2029 de l'Université qui soutiennent plus particulièrement la réussite de sa population étudiante, de façon directe ou indirecte, sont les suivants :

Objectif 1 – Assurer la viabilité financière à long terme de Bishop's

Action 1.1.3 – Développer et mettre en œuvre un processus simplifié pour identifier, évaluer et soutenir les opportunités de financement externe et de partenariats

Objectif 2 – Renforcer de qui distingue Bishop’s dans la formation des innovateurs et leaders de demain

Action 2.1.3 – Développer et mettre en œuvre des approches spécifiques aux types de diplômes concernant la diversité et la profondeur des apprentissages, ainsi que l’apprentissage expérientiel, intégrées dans un ensemble révisé de règlements des études de premier cycle

Action 2.2.1 – Développer une stratégie complète pour l’expérience de première année afin d’assurer une transition plus fluide pour les étudiantes et étudiants entrant à Bishop’s

Action 2.2.2 – Consolider un plan d’équité à l’échelle du campus qui reconnaît et aborde les défis intersectionnels des groupes méritant l’équité

Action 2.2.3 – Offrir des services de développement de carrière complets et coordonnés

Objectif 3 – Accroître l’impact, la réputation et la reconnaissance de Bishop’s

Action 3.1.1 – Accroître les opportunités d’activités de recherche, de création et savantes au premier cycle par le biais de cours crédités en apprentissage expérientiel

Action 3.2.2 – Harmoniser et renforcer les communications et les relations avec les étudiantes et les étudiants potentiels

OBJECTIF 2 : RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE MAIN-D’ŒUVRE, NOTAMMENT DANS LES SERVICES PUBLICS ET LES SECTEURS CONSIDÉRÉS COMME PRIORITAIRES POUR L’ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

L’Université Bishop’s, par la grande diversité des programmes d’études offerts par ses cinq (5) facultés et écoles, contribue à former les travailleurs et travailleuses de demain qui permettront de répondre aux besoins importants de main d’œuvre dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l’économie québécoise.

Parmi les objectifs et actions du plan stratégique 2025-2029 qui soutiennent cet objectif de la politique de financement des universités, on peut noter les éléments suivants :

Objectif 2 – Renforcer de qui distingue Bishop’s dans la formation des innovateurs et leaders de demain

Action 2.1.2 – Réviser le cadre de compétences de l’Université en se référant à des cadres validés utilisés au niveau national et international, afin de réaliser une cartographie curriculaire à l’échelle de l’Université

Action 2.1.3 – Développer et mettre en œuvre des approches spécifiques aux types de diplômes concernant la diversité et la profondeur des apprentissages, ainsi que l’apprentissage expérientiel, intégrées dans un ensemble révisé de règlements des études de premier cycle

Action 2.2.3 – Offrir des services de développement de carrière complets et coordonnés

OBJECTIF 3 : CONTRIBUER À LA PROMOTION ET À LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Université Bishop's, en tant qu'institution d'enseignement universitaire anglophone accueillant des personnes étudiantes s'exprimant dans une grande diversité de langues, entend faire sa part pour contribuer à la promotion et la valorisation de la langue française.

En effet, il est important que toutes les universités, incluant les universités anglophones, participent à former des étudiantes et étudiants de grand talent pour contribuer à la société québécoise, et que ces derniers développent les compétences linguistiques essentielles afin de pouvoir vivre et s'exprimer en français, s'ils souhaitent demeurer au Québec après leurs études.

Pour ce faire, nous avons lancé en septembre 2025 la OUI *Experience*, une toute nouvelle initiative qui vise à rendre plus accessible l'apprentissage du français langue seconde et additionnelle ainsi que la découverte de la culture québécoise auprès de la communauté étudiante. Cette expérience immersive offrira à la population étudiante non francophone une panoplie de possibilités linguistiques et culturelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de classe.

Étendue à l'ensemble de l'Université, cette initiative permettra aux membres francophones, anglophones et allophones de notre communauté universitaire de se rencontrer et d'échanger en français dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Cette démarche vise également à faciliter l'intégration des personnes de l'extérieur du Québec dans la communauté locale à travers des activités ludiques et formatrices.

De façon plus large, notons que les éléments suivants du plan stratégique 2025-2029 pourront également contribuer à soutenir cet objectif de la politique de financement des universités :

Objectif 2 – Renforcer de qui distingue Bishop's dans la formation des innovateurs et leaders de demain

Action 2.1.2 – Réviser le cadre de compétences de l'Université en se référant à des cadres validés utilisés au niveau national et international, afin de réaliser une cartographie curriculaire à l'échelle de l'Université

Action 2.1.3 – Développer et mettre en œuvre des approches spécifiques aux types de diplômes concernant la diversité et la profondeur des apprentissages, ainsi que l'apprentissage expérientiel, intégrées dans un ensemble révisé de règlements des études de premier cycle

Action 2.2.1 – Développer une stratégie complète pour l'expérience de première année afin d'assurer une transition plus fluide pour les étudiantes et étudiants entrant à Bishop's

Action 2.2.3 – Offrir des services de développement de carrière complets et coordonnés

Objectif 3 – Accroître l'impact, la réputation et la reconnaissance de Bishop's

Action 3.1.1 – Accroître les opportunités d'activités de recherche, de création et savantes au premier cycle par le biais de cours crédités en apprentissage expérientiel

Plan stratégique 2025-2029

En 2014, notre Conseil des gouverneurs adoptait le premier plan stratégique de l'Université Bishop's pour 2013-2018. Puis, en 2019, le plan stratégique 2019-2024 était adopté à son tour.

En juin 2025, le Conseil des gouverneurs a adopté le nouveau plan stratégique de l'Université, lequel couvrira les années 2025 à 2029.

Ce dernier articule notre vision collective, notre mission et nos valeurs, ainsi que nos objectifs et stratégies pour la période 2025-2029. Il guidera nos décisions et actions futures, éclairera la planification globale de l'allocation des ressources de l'Université et guidera chacune des unités académiques et administratives dans leurs propres activités de planification.

Notre plan stratégique s'articule autour de trois grandes priorités :

- 1- Assurer la viabilité financière à long terme de Bishop's;
- 2- Renforcer ce qui distingue Bishop's dans la formation des innovateurs et leaders de demain;
- 3- Accroître l'impact, la réputation et la renommée de Bishop's

Ce plan stratégique est le résultat de consultations approfondies et reflète les contributions et les idées de nombreuses personnes. Il peut être consulté dans les pages suivant celle-ci.



Strategic Plan Plan stratégique 2025-2029



EMPOWERING TOMORROW'S LEADERS AND INNOVATORS
FORMER ET INSPIRER LES LEADERS ET INNOVATEURS DE DEMAIN

“BY THE TIME I HAD SPENT MY FIRST FEW HOURS ON CAMPUS, I KNEW I HAD NOTHING TO WORRY ABOUT. BISHOP’S BECAME MY HOME AWAY FROM HOME IN NO TIME. BISHOP’S PROVIDES A WARM AND VERY WELCOMING ENVIRONMENT. IT’S SMALL IN SIZE BUT LARGE IN SPIRIT.”



The quotations appearing in this document are from Bishop's University students, alumni, faculty and staff.
Les citations apparaissant dans le présent document proviennent des personnes étudiantes et diplômées
ainsi que des membres du corps professoral et du personnel.



The Bishop's University 2025-2029 Strategic Plan articulates our community's bold ambitions for our institution in a time of accelerated change and significant challenges for the university sector at home and abroad.

This strategic plan remains true to Bishop's identity while growing our capacity to empower tomorrow's leaders and innovators. It will reinforce the unique opportunities a Bishop's education provides as a result of our distinctive learning model as well as our unmatched student experience. This strategic plan will guide our University's actions for the next four years, building on a strong consensus created through an extensive planning process conducted over the 2024-2025 academic year.

This process included surveying all faculty, staff, students and alumni as well as interviews with key external stakeholders. Community workshops and parallel university-wide consultations

were used to review Bishop's Mission, Vision and Values as well as set goals, strategies and an action plan to be deployed over the next four years. This 2025-2029 strategic plan was then discussed and adopted by the Board of Governors.

The strategic planning process and strategic plan implementation are steered by the University's Planning Committee while the Principal and the Secretary General are entrusted with their overall management.

Progress will be continuously monitored with an annual progress report to be presented to the Board of Governors and the wider Bishop's community.

Sébastien Lebel-Grenier
Principal and Vice-Chancellor



Le Plan stratégique 2025-2029 de l'Université Bishop's exprime les ambitions audacieuses de notre communauté pour notre institution, dans un contexte de changements accélérés et de défis importants pour le secteur universitaire, tant au pays qu'à l'international.

Ce plan stratégique demeure fidèle à l'identité de Bishop's tout en renforçant notre capacité à former et inspirer les leaders et innovateurs de demain. Il met en valeur les possibilités uniques qu'offre une éducation à Bishop's grâce à notre modèle d'apprentissage distinctif et à une expérience étudiante inégalée. S'appuyant sur un large consensus issu d'un processus de planification approfondi mené tout au long de l'année universitaire 2024-2025, ce plan guidera les actions de notre Université pour les quatre prochaines années.

Ce processus a inclus des sondages auprès de l'ensemble du corps professoral, du personnel, des étudiantes et étudiants ainsi que des diplômées et diplômés, en plus d'entretiens avec des parties

prenantes externes clés. Des ateliers rassemblant des membres de la communauté et des consultations parallèles à l'échelle de l'Université ont permis de revoir la mission, la vision et les valeurs de Bishop's, ainsi que de définir les objectifs, les stratégies et le plan d'action à mettre en œuvre au cours des quatre prochaines années. Ce plan stratégique 2025-2029 a ensuite été discuté et adopté par le Conseil des gouverneurs.

Le processus de planification stratégique et sa mise en œuvre sont dirigés par le Comité de planification de l'Université, tandis que leur gestion globale est confiée au Principal et à la Secrétaire générale.

Les progrès seront suivis de manière continue et feront l'objet d'un rapport annuel d'avancement qui sera présenté au Conseil des gouverneurs ainsi qu'à l'ensemble de la communauté de Bishop's.

Sébastien Lebel-Grenier
Principal et vice-chancelier



The creation of this strategic plan would not have been possible without extensive community participation.

Ce plan stratégique n'aurait pu être créé sans l'engagement de toute la communauté.

3

A three-phase strategic planning process:

Une planification stratégique en trois phases :

1 Consulting community and key stakeholders
Consultation de la communauté et des parties prenantes clés

2 Developing new Mission, Vision and Values statements; identifying Goals and Strategies
Développement de nouveaux énoncés de Mission, Vision et Valeurs; identification d'Objectifs et stratégies

3 Creating an Action Plan
Création d'un Plan d'action

Consultations included:

Les consultations ont inclus :

4

surveys (faculty, staff, students and alumni) resulting in 2049 responses

4 sondages (corps professoral, membres du personnel, population étudiante et personnes diplômées) ayant généré 2 049 réponses

192

faculty members
professeures et professeurs

734

staff members
membres du personnel

299

students
étudiantes et étudiants

824

alumni
diplômées et diplômés

14

interviews with key external stakeholders
entrevues avec des parties prenantes externes clés

8

workshops with the community (faculty, staff and students)
ateliers avec la communauté (corps professoral, membres du personnel, population étudiante)

4

workshops with the Planning Committee
ateliers avec le Comité de planification

Mission

Bishop's is shaped by its identity as an English-language university located on W8banakiak wdakiw8k, the traditional lands of the Abenaki Nation, on a striking natural campus in a predominantly francophone region of Quebec.

We empower students to achieve their full potential and develop a strong sense of self. Our educational experience is based on breadth and depth of learning, collaboration across disciplines, research and creativity, meaningful interaction with faculty and staff, and opportunities to learn by doing. Our unique model enables us to cultivate tomorrow's innovators and leaders.

L'Université Bishop's est façonnée par son identité en tant qu'université de langue anglaise située sur W8banakiak wdakiw8k, les terres traditionnelles de la Nation abénaquise, sur un campus naturel remarquable dans une région majoritairement francophone du Québec.

Nous donnons aux étudiantes et étudiants les moyens d'atteindre leur plein potentiel et de développer une forte conscience de soi. Notre expérience éducative repose sur la diversité et la profondeur des apprentissages, la collaboration interdisciplinaire, la recherche et la créativité, des interactions significatives avec le corps professoral et le personnel, ainsi que des occasions d'apprentissage par la pratique. Notre modèle unique nous permet de former les innovateurs et les leaders de demain.

Vision

To be widely recognized as an inclusive university that prepares students to contribute with purpose, compassion and impact in a rapidly changing and increasingly complex world.

Être largement reconnue comme une université inclusive qui prépare les étudiantes et étudiants à contribuer avec intention, compassion et impact dans un monde en évolution rapide et d'une complexité croissante.



“LA CULTURE ACADÉMIQUE À
BISHOP’S EST RÉELLEMENT AXÉE
SUR LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE.”



“BISHOP’S HAS GIVEN ME MORE THAN JUST AN EDUCATION—IT’S GIVEN ME OPPORTUNITIES, CONNECTIONS, AND MEMORIES I’LL CARRY FOR A LIFETIME.”

Values

community

The Bishop's **experience** is founded on a **diverse** and **supportive** community that **welcomes all** our members **as they are** and that **fosters meaningful connections** through **reciprocity**, respect and **responsibility**.

Valeurs

communauté

L'**expérience** Bishop's repose sur une communauté **diversifiée** et **bienveillante** qui **accueille tous** ses membres **tels qu'ils sont** et **favorise les liens significatifs** fondés sur la **réciprocité**, le respect et la **responsabilité**.

empowerment

Bishop's is about empowering all our students to reach their full potential, both inside and outside the classroom. We believe in growth through curiosity, inspiration, intellectual rigour and dedication.

épanouissement

Bishop's vise à habiliter tous ses étudiantes et étudiants afin qu'ils atteignent leur plein potentiel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. Nous croyons au développement de soi par la curiosité, l'inspiration, la rigueur intellectuelle et le dévouement.

SUSTAINABILITY

Bishop's has constantly evolved since our foundation in 1843, building on our strong tradition of quality for the benefit of future generations. Financial, academic, social and environmental stewardship are at the core of our mission.

PÉRENNISATION

Depuis sa fondation en 1843, Bishop's a constamment évolué, s'appuyant sur une solide tradition de qualité au bénéfice des générations futures. La gouvernance financière, académique, sociale et environnementale est au cœur de notre mission.

HARMONY

Learning is grounded in fundamental human aspirations. Beauty, joy, hope, and empathy are embedded in Bishop's mission as we challenge all members of our community to positively change the world.

HARMONIE

L'apprentissage est enraciné dans les aspirations humaines fondamentales. La beauté, la joie, l'espoir et l'empathie sont intégrées à la mission de Bishop's, alors que nous encourageons tous les membres de notre communauté à changer positivement le monde.

Goals and Strategies

Objectifs et stratégies

1.

Ensure Bishop's long-term financial sustainability

- 1.1 Promote stability by aligning operational structures with the Quebec funding formula and capitalizing on external funding, revenue generation and partnership opportunities
- 1.2 Leverage technology for operational efficiency

Assurer la viabilité financière à long terme de Bishop's

- 1.1 Promouvoir la stabilité en alignant les structures opérationnelles sur le modèle de financement du Québec et en tirant parti des opportunités de financement externe, de génération de revenus et de partenariats
- 1.2 Exploiter les technologies pour améliorer l'efficacité opérationnelle

2.

Strengthen what sets Bishop's apart in cultivating tomorrow's innovators and leaders

- 2.1 Use our distinctive learning model to drive continuous curriculum improvement
- 2.2 Prioritize the most beneficial components of our unique community experience

Renforcer ce qui distingue Bishop's dans la formation des innovateurs et leaders de demain

- 2.1 Utiliser notre modèle d'apprentissage distinctif pour continuellement améliorer nos programmes
- 2.2 Prioriser les éléments les plus bénéfiques de notre expérience communautaire unique

3.

Enhance Bishop's impact, reputation and recognition

- 3.1 Empower our faculty and students to be active contributors to research, creative and scholarly activities
- 3.2 Improve internal and external communications

Accroître l'impact, la réputation et la renommée de Bishop's

- 3.1 Donner aux membres du corps professoral ainsi qu'aux étudiantes et étudiants les moyens de contribuer activement à la recherche, à la création et aux activités savantes
- 3.2 Améliorer les communications internes et externes



“REFLECTING ON MY TIME AT BISHOP’S, I FEEL INCREDIBLY GRATEFUL FOR THE OPPORTUNITIES TO GROW BOTH ACADEMICALLY AND PERSONALLY. THE CLOSE-KNIT COMMUNITY, COMBINED WITH THE ENCOURAGEMENT TO ENGAGE AND LEAD, HAS TRULY SHAPED MY UNIVERSITY EXPERIENCE.”

Action Plan

This Action Plan is expected to evolve as its implementation progresses.



Ensure Bishop's long-term financial sustainability

- 1.1 Promote stability by aligning operational structures with the Quebec funding formula and capitalizing on external funding, revenue generation and partnership opportunities**
 - 1.1.1 Review and develop University costing models to accurately account for all direct and indirect costs
 - 1.1.2 Review our budget model and implement changes that provide greater autonomy and agility while promoting collaboration across departments and units
 - 1.1.3 Develop and implement a streamlined process for identifying, evaluating and supporting external funding and partnership opportunities
 - 1.1.4 Review operations of self-funding units and perform benchmarking analyses

Plan d'action

Il est anticipé que ce Plan d'action évolue au fil de sa mise en œuvre.

Assurer la viabilité financière à long terme de Bishop's

- 1.1 Promouvoir la stabilité en alignant les structures opérationnelles avec le modèle de financement du Québec et en tirant parti des opportunités de financement externe, de génération de revenus et de partenariats**
 - 1.1.1 Réviser et développer les modèles de coûts de l'Université pour tenir compte avec précision de tous les coûts directs et indirects
 - 1.1.2 Réviser notre modèle budgétaire et mettre en œuvre des changements qui offrent une plus grande autonomie et agilité tout en favorisant la collaboration entre les départements et les unités
 - 1.1.3 Développer et mettre en œuvre un processus simplifié pour identifier, évaluer et soutenir les opportunités de financement externe et de partenariats
 - 1.1.4 Réviser les opérations des unités autofinancées et effectuer des analyses comparatives

1.2 Leverage technology for operational efficiency

- 1.2.1** Map existing University processes to identify technology-driven efficiency opportunities
- 1.2.2** Revise and implement a new IT portfolio management process and a four-year roadmap of high-value IT initiatives, beginning with the replacement of the ERP and SIS systems
- 1.2.3** Establish a robust information governance program to manage and protect University data, while ensuring compliance with government and industry regulations
- 1.2.4** Optimize IT service delivery, prioritizing high-value services, and increase IT capacity by leveraging external partnerships

1.2 Exploiter la technologie pour améliorer l'efficacité opérationnelle

- 1.2.1** Cartographier les processus existants de l'Université pour identifier les opportunités d'efficacité technologique
 - 1.2.2** Réviser et mettre en œuvre un nouveau processus de gestion du portefeuille informatique et une feuille de route de quatre ans pour les initiatives informatiques à forte valeur ajoutée, en commençant par le remplacement des systèmes ERP et SIS
 - 1.2.3** Établir un programme solide de gouvernance de l'information pour gérer et protéger les données de l'Université, tout en assurant la conformité avec les réglementations gouvernementales et de l'industrie
 - 1.2.4** Optimiser la prestation des services informatiques, en priorisant les services à forte valeur ajoutée, et augmenter la capacité informatique en tirant parti de partenariats externes
-

2

Strengthen what sets Bishop's apart in cultivating tomorrow's innovators and leaders

Renforcer ce qui distingue Bishop's dans la formation des innovateurs et leaders de demain

2.1 Use our distinctive learning model to drive continuous curriculum improvement

- 2.1.1 Use the Senate's planning processes to deliver a sustainable academic program within our available financial resources
- 2.1.2 Review the University's competencies framework, with reference to validated competency frameworks in use at the national and international levels, in order to conduct a university-wide curriculum mapping exercise
- 2.1.3 Develop and implement degree-specific approaches to breadth and depth of learning, as well as experiential learning, that are embedded within a revised set of undergraduate Degree Regulations

2.1 Utiliser notre modèle d'apprentissage distinctif pour améliorer continuellement les programmes d'études

- 2.1.1 Utiliser les processus de planification du Sénat pour offrir une programmation académique durable en fonction des ressources financières disponibles
- 2.1.2 Réviser le cadre de compétences de l'Université en se référant à des cadres validés utilisés au niveau national et international, afin de réaliser une cartographie curriculaire à l'échelle de l'Université
- 2.1.3 Développer et mettre en œuvre des approches spécifiques aux types de diplômes concernant la diversité et la profondeur des apprentissages, ainsi que l'apprentissage expérientiel, intégrées dans un ensemble révisé de règlements des études de premier cycle

2.2 Prioritize the most beneficial components of our unique community experience

- 2.2.1** Develop a comprehensive first-year experience strategy that ensures a smoother transition for students entering Bishop's
- 2.2.2** Solidify a cross-campus equity plan that recognizes and addresses the intersectional challenges of certain equity-deserving groups
- 2.2.3** Provide comprehensive and coordinated career development offerings
- 2.2.4** Establish faculty professional development and strategic forums to be held at the start of every academic year
- 2.2.5** Stage university-wide monthly staff professional development and social activities
- 2.2.6** Administer a bi-annual employee engagement survey to inform the review of our engagement strategy
- 2.2.7** Increase activities that foster external community participation

2.2 Prioriser les éléments les plus bénéfiques de notre expérience communautaire unique

- 2.2.1** Développer une stratégie complète pour l'expérience de première année afin d'assurer une transition plus fluide pour les étudiants entrant à Bishop's
 - 2.2.2** Consolider un plan d'équité à l'échelle du campus qui reconnaît et aborde les défis intersectionnels des groupes méritant l'équité
 - 2.2.3** Offrir des services de développement de carrière complets et coordonnés
 - 2.2.4** Mettre en place des forums stratégiques et de développement professionnel pour le corps professoral, organisés au début de chaque année académique
 - 2.2.5** Organiser des activités mensuelles de développement professionnel et sociales pour le personnel à l'échelle de l'Université
 - 2.2.6** Administrer une enquête biennale sur l'engagement des employés pour orienter la révision de notre stratégie d'engagement
 - 2.2.7** Augmenter les activités favorisant la participation de la communauté externe
-



“NOUS INTÉGRONS DES OCCASIONS D’APPRENTISSAGE
DANS CHACUNE DES INTERACTIONS, À L’INTÉRIEUR
COMME À L’EXTÉRIEUR DE LA SALLE DE CLASSE”.

3.

Enhance Bishop's impact, reputation and recognition

Accroître l'impact, la réputation et la reconnaissance de Bishop's

3.1 Empower our faculty and students to be active contributors to research, creative and scholarly activities

- 3.1.1 Increase undergraduate research, creative and scholarly opportunities through experiential learning credited coursework
- 3.1.2 Develop a resource allocation model that provides better alignment between research revenue and research-related expenses
- 3.1.3 Deepen the partnerships between academic and non-academic departments in support of the University's research, creative and scholarly activities
- 3.1.4 Assess and address the need for new thesis-based graduate programs

3.1 Donner aux membres du corps professoral ainsi qu'aux étudiantes et étudiants les moyens de contribuer activement à la recherche, à la création et aux activités savantes

- 3.1.1 Accroître les opportunités d'activités de recherche, de création et savantes au premier cycle par le biais de cours crédités en apprentissage expérientiel
- 3.1.2 Développer un modèle d'allocation des ressources qui aligne mieux les revenus de recherche avec les dépenses liées à la recherche
- 3.1.3 Renforcer les partenariats entre les départements académiques et non académiques pour soutenir les activités de recherche, de création et savantes de l'Université
- 3.1.4 Évaluer et saisir les opportunités de nouveaux programmes de cycles supérieurs axés sur la recherche

3.2 Improve internal and external communications

- 3.2.1 Develop and implement efficient and timely faculty, staff and student communications
- 3.2.2 Harmonize and strengthen communications and relationship-building with prospective students
- 3.2.3 Develop and realize a unified branding and messaging strategy
- 3.2.4 Strengthen media relations

3.2 Améliorer les communications internes et externes

- 3.2.1 Développer et mettre en œuvre des communications efficaces et rapides pour le corps professoral, le personnel et les personnes étudiantes
- 3.2.2 Harmoniser et renforcer les communications et les relations avec les étudiantes et les étudiants potentiels
- 3.2.3 Développer et mettre en œuvre une stratégie unifiée de marque et de messages
- 3.2.4 Renforcer les relations avec les médias

